

NormalisaTICE et implantaTICE : conflits, succès et échecs francophones dans la normalisation et l'implantation terminologique des nouvelles technologies pour l'enseignement¹

Anna Giaufret
Università di Verona, Italie

***Résumé :** Scopo di questo articolo è quello di illustrare la variazione terminologica di due nozioni relative all'ambito dell'informatica applicata all'insegnamento, "blogue" e "clavardage", in una parte del mondo francofono. L'analisi esamina l'attestazione dei diversi termini concorrenti in un corpus tratto dalla stampa generale (quattro quotidiani pubblicati in Québec, Francia, Belgio e Svizzera) e in un corpus di testi di specialità appartenenti all'ambito didattico e informatico. Emerge dall'analisi un'integrazione piuttosto riuscita dei neologismi di creazione in Québec in entrambi i corpora, mentre la situazione nell'Europa francofona sembra essere più favorevole agli anglicismi. La rapidità di creazione dei neologismi in Québec, la loro monosemia e la loro brevità sembrano avere un ruolo fondamentale nella loro integrazione, mentre i termini proposti dalla commissione ministeriale per la terminologia informatica in Francia si rivelano spesso poco adatti al loro contesto d'uso.*

Introduction

Le domaine des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, en pleine expansion depuis quelques années, n'est pas sans poser des questions terminologiques au sein même de la francophonie. Qu'il suffise de voir les hésitations et les choix faits par les différents acteurs entre FAD, FOAD, apprentissage ou enseignement à distance, *e-learning* ou encore entre TIC, NTIC et TICE. Ces dénominations ne sont pas innocentes, chaque choix cachant une différence notionnelle, voire une question idéologique². L'importance stratégique de ce domaine est d'ailleurs soulignée par le thème du dernier Sommet de la Francophonie, « Les technologies de l'information dans l'éducation », qui a eu lieu à Bucarest les 28 et 29 septembre 2006.

L'étude qui suit se situe dans une perspective socioterminologique variationniste qui se fonde, pour employer les termes de Rousseau, « sur la description des usages, en tenant compte de la variation terminologique dans une même langue, qu'il s'agisse de la variation géographique (variation géotechnolectale) ou de la variation de niveau (variation sociotechnolectale), et rappelant la nécessaire harmonisation terminologique découlant de deux exigences en apparence contradictoires : le respect de la variation et le besoin d'intercompréhension et enfin, sur l'implantabilité des termes » (Rousseau, 2005 : 100-101).

Nous allons nous limiter ici à observer la variation terminologique des notions appelées au Québec « blogue » et « clavardage » dans le monde francophone et leur implantation dans l'usage réel : il s'agit d'une enquête préliminaire, avec un corpus terminologique

très restreint, qui pourrait toutefois servir d'exemple et de point de départ pour de futures analyses plus vastes. Les deux notions ont été choisies en dépeignant une publication Internet spécialisée dans les applications pédagogiques des TIC au Québec : le bulletin *Clic*³. Il s'agit de notions concernant les outils de collaboration en ligne, qui se trouvent actuellement au centre de la réflexion pédagogique centrée sur l'apprenant, dans une optique socio-constructiviste.

Du côté du corpus textuel, notre étude tente de décrire la complexité de la variation terminologique en tenant compte de ses différentes dimensions :

- géotechnolectale, entre le Québec, la France, la Belgique, la Suisse et, en moindre mesure, d'autres espaces francophones ;

- sociotechnolectale : « la variation terminologique qui correspond à différents niveaux de technicité, à différents niveaux de «littératie», à différents niveaux professionnels, à différentes strates de communication dans un milieu donné » (Rousseau, 1995).

Encore une précision de taille : notre étude vise à cerner certains contours de ce que j'appellerai l'« implantation spontanée » et qui, contrairement à ce qui a été brillamment défini par Quirion (2003)⁴, ne constitue pas un phénomène officiel. L'implantation spontanée est en quelque sorte le succès remporté par un terme dans la pratique langagière courante, que ce soit dans un contexte spontané (il nous manque à ce sujet toute une partie orale, qu'il serait certes très intéressant d'analyser, mais qui demanderait encore beaucoup de travail)⁵, semi spontané (forums sur Internet, etc.) ou encore contrôlé (presse).

Le corpus terminologique

Comme nous venons de l'expliquer, les termes retenus sont « blogue » et « clavardage » ainsi que tous leurs concurrents, à savoir les termes qui figurent en tant que synonymes dans les documents terminographiques. Il est en effet impossible de définir le degré d'implantation d'un terme sans tenir compte de ses concurrents, ainsi que le souligne Quirion (2003 : 40). Voici donc notre corpus terminologique pour les deux notions :

- « blogue », « blog », « bloc-notes » (abrégé en « bloc »), « weblog », « cybercarnet », « carnet web », « journal web », « webjournal », « joueb », « jourel » ;

- « clavardage », « causette », « dialogue en ligne » (abrégé en « dialogue »), « chat », « bavardage-clavier », « cyberbavardage », « bavardage en ligne » (abrégé en « bavardage »), « tchate », « tchatte », « IRC ».

Ce corpus a été extrait des deux documents terminographiques essentiels pour la terminologie en langue française : les listes publiées au Journal Officiel en France⁶ et le Grand Dictionnaire Terminologique du Québec⁷.

Les notions de « blogue » et de « clavardage » ont été retenues précisément pour leur richesse en termes de concurrents et, d'un point de vue domaniale, pour leur fréquence élevée dans les publications récentes dans le domaine des TICE⁸. Il ne s'agit évidemment pas de termes exclusivement propres à ce domaine, mais ceux-ci sont rares, car cette discipline a composé son lexique de spécialité en puisant dans l'informatique, la pédagogie, ainsi que dans certaines branches de la sociologie (surtout dans le cadre de la FOAD).

Les corpus textuels

Pour cette première analyse nous avons retenu, pour des raisons de simplicité de consultation, un corpus de quotidiens composé de : *Le Devoir* (Québec), *Le Monde* (France), *Le Soir* (Belgique), *Le Temps* (Suisse). Le corpus est disponible dans la base de données Europresse, consultable à partir des centres de recherche conventionnés⁹.

Le Devoir et *Le Monde* ont des caractéristiques comparables en termes de niveau socio-économique et culturel de leurs publics de lecteurs. Par contre, les deux autres quotidiens sont les seuls représentants de la presse générale francophone européenne non hexagonale dans le corpus Europresse. Un survol des articles qui sont parus dans ces quotidiens à propos des termes proposés pour dénommer ces deux concepts s'est révélé fort intéressant du point de vue du discours épiterminologique, car ils font preuve d'une plus ou moins grande ouverture à l'égard des néologismes et des emprunts.

Nous avons aussi mené notre recherche sur un corpus électronique destiné à un public de spécialistes des TICE : d'une part le site Osiris (Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal¹⁰) et d'autre part le bulletin *Clic* (Bulletin collégial des technologies de l'information et des communications au Québec¹¹).

Pour finir, l'analyse d'un corpus de textes extraits du magazine québécois *Direction Informatique* ainsi que du magazine français *Micro Hebdo* (tous les deux présents dans le corpus Europresse¹²) nous a permis de vérifier les contours de la variation parmi un public d'informaticiens amateurs initiés aux secrets de base de l'informatique.

« Blogue », « clavardage » et Cie dans les quotidiens

Notre enquête va donc en premier lieu tenter d'examiner le degré d'implantation des termes concurrents dénommant les notions de « blogue » et de « clavardage » dans notre corpus de presse.

1) « blogue » et ses concurrents: « blog », « bloc-notes » (abrégé en « bloc »), « carnet web », « cybercarnet », « weblog », « journal web », « webjournal », « joueb », « jourel ».

Les termes recommandés¹³ par les institutions de normalisation de la langue française sont « blogue » pour le Québec et « bloc-notes » pour la France. Le premier a été proposé par son créateur en octobre 2000¹⁴. Pour ce qui est du terme français, il a été publié dans la liste des termes recommandés par la CMTI¹⁵ dans le JO du 20 mai 2005. La fiche « bloc-notes » du JO ne mentionne nullement l'existence de « blogue », alors que la fiche « blogue » du GDT, tout en critiquant âprement le choix de la CMTI française, présente « bloc-notes » parmi les termes synonymes.

Voici les résultats offerts par le dépouillement du corpus (les chiffres indiquent le nombre d'articles contenant chaque terme) :

Première attestation des termes ¹⁶				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
blogue	4 février 2002	10 mai 2004	22 mars 2002	14 juillet 2003
blog	11 février 2002	19 janvier 2004	22 mars 2002	23 janvier 2001
bloc-notes	23 février 2005 ¹⁷	25 octobre 2004	4 juillet 2005	-
bloc	30 mai 2005	23 mai 2005	-	-

Toutes les archives jusqu'au 3 juillet 2006				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
blogue	155	5	9	2
blog	51	261	170	98
bloc-notes ¹⁸	1	1	0	0
bloc	1	1	0	0
weblog	5	15	15	13
carnet web	44	0	0	1
cybercarnet	1	0	1	0
journal web	0	0	2	2
webjournal	0	7	0	0
joueb	2	0	5	2
jourel	0	0	0	0

« Blogue » dans la presse générale francophone

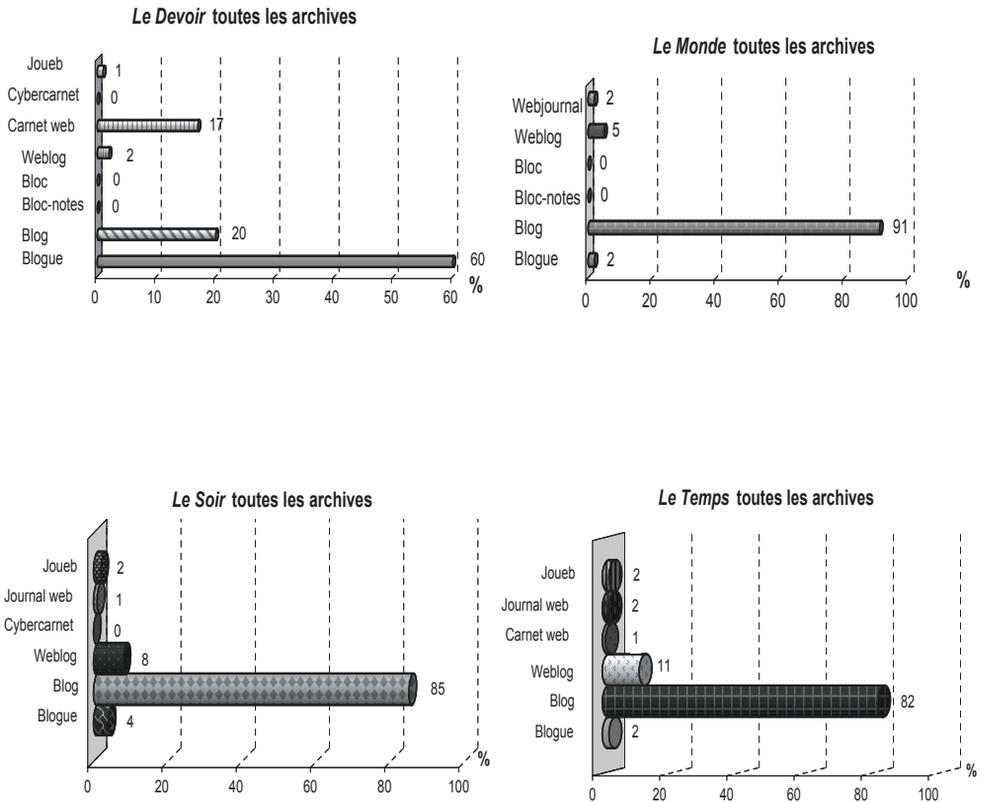


figure 1

Période : 12 derniers mois (4 juillet 2005 – 3 juillet 2006)				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
blogue	100	2	4	1
blog	20	177	136	71
bloc-notes	0	2	2	0
bloc ¹⁹	0	0	0	0
weblog	0	1	1	2
carnet web	6	0	0	0
cybercarnet	0	0	0	0
journal web	0	0	1	0
webjournal	0	0	0	0
joueb	0	0	0	0
jourel	0	0	0	0

Nous pouvons donc tirer quelques conclusions de notre relevé :

- « blogue » est bien implanté dans la presse québécoise, même si on observe la survie de « blog », en position minoritaire. L'implantation semble progresser avec le temps, car si sur le total des archives nous avons 60% pour « blogue » contre 20% pour « blog », dans les 12 derniers mois, ces pourcentages passent respectivement à 79% et 16% ;

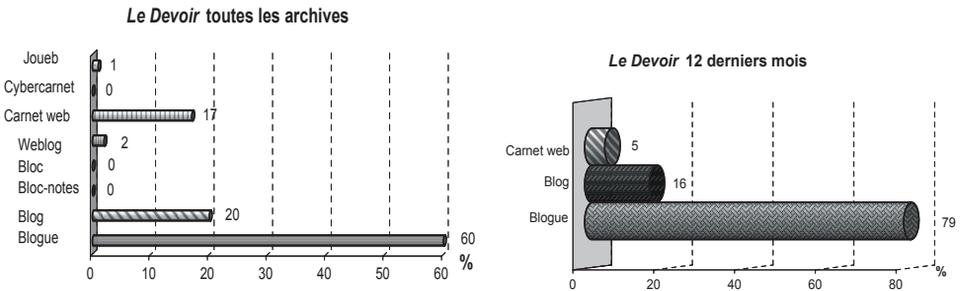


figure 2

- « bloc-notes » semble avoir complètement disparu, après une présence initiale dans des articles faisant état de la décision de la CMTI. Dans la presse française et européenne, ce terme a presque totalement été supplanté par la forme anglaise « blog » ;

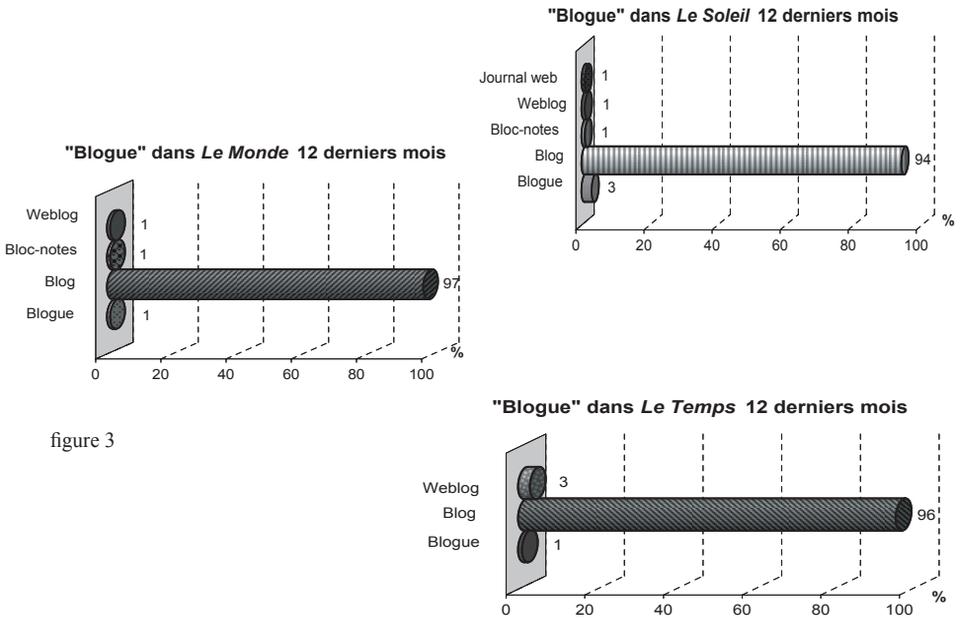


figure 3

- l'éventail des concurrents semble être moins grand dans la presse française que dans celle des trois autres pays. Les véritables concurrents de « blog » et « blogue » se résument à « weblog » (tous les quotidiens), « carnet web » (Québec et Suisse), « cybercarnet » (Québec et Belgique), « journal web » (Belgique et Suisse), « webjournal » (France), « joueb » (Québec, Belgique et Suisse). « Jourel » semble n'avoir vécu qu'une existence éphémère.

Il est possible de tenter d'expliquer l'insuccès de « bloc-notes » tout d'abord par la polysémie du mot qui prête à confusion dans le domaine informatique, ainsi que l'explique bien la fiche « blogue » du GDT :

En France, le terme bloc-notes et sa forme abrégée bloc ont été adoptés, le 20 mai 2005, par la Commission générale de terminologie et de néologie comme équivalents français de blog. En raison de leur manque de précision, de leur inaptitude à produire des dérivés adéquats et d'une concurrence inutile avec le terme blogue, déjà utilisé par un grand nombre de francophones, ces deux termes n'ont pas été retenus pour désigner la présente notion. De plus, le terme « bloc-notes » (ou « ordinateur bloc-notes ») est déjà utilisé en informatique pour traduire notebook (ou notebook computer) et désigne un petit ordinateur portable dont les dimensions s'apparentent à celles d'une feuille de papier A4. Bloc-notes (notepad en anglais) est aussi le nom d'un accessoire de Windows, un traitement de texte élémentaire avec lequel on peut créer des documents simples. Il y a là risque de confusion. (site GDT)

De plus, la proposition très tardive de « bloc-notes » (plus d'un an après l'attestation de « blog » dans *Le Monde*, quatre ans dans *Le Temps*), alors que le terme « blog » était déjà bien répandu dans la pratique langagière, a probablement aggravé son insuccès. D'autre part, il est possible que l'homophonie entre « blog » et « blogue » ait favorisé l'implantation de ce dernier au Québec.

2) « clavardage » et ses concurrents : « chat », « tchate », « causette », « bavardage-clavier », « cyberbavardage », « bavardage en ligne », « bavardage », « tchatte », « IRC ».

Le terme « clavardage » a été proposé au Québec en 1997 : la fiche correspondante signale, parmi les « termes non retenus », le concurrent officialisé en France, « causette », publié dans le JO du 16 mars 1999, dont la fiche ne fait par contre aucune mention du terme québécois. Le JO du 5 avril 2006 a ensuite proposé de remplacer « causette » par « dialogue en ligne », pouvant être abrégé en « dialogue ».

Première attestation des termes				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
clavardage	31 janvier 2000	25 mars 2005 (contexte québécois)	27 septembre 2000	21 juin 2003 (contexte québécois)
causette	-	22 mars 1999	10 mai 2004	14 juillet 2003
dialogue en ligne	-	22 septembre 1997	2 juin 2005	-
dialogue	9 août 2004	14 septembre 2006	-	-
chat	31 janvier 2000	30 septembre 1995	7 avril 2000	29 mai 1998

Toutes les archives jusqu'au 3 juillet 2006				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
clavardage	54	1 (contexte québécois)	10	2
causette ²⁰	0	6	1	1
dialogue en ligne	0	4	1	0
dialogue	2	2 ²¹	0 ²²	0
chat ²³	133	290	186	149
bavardage-clavier	0	0	0	0
cyberbavardage	0	1	3	0
bavardage en ligne	0	2	3	0
bavardage	9	0	12	4
tchate	0	3	1	0
tchatche	1 (contexte français)	7	5	1
IRC	12	34	0	1

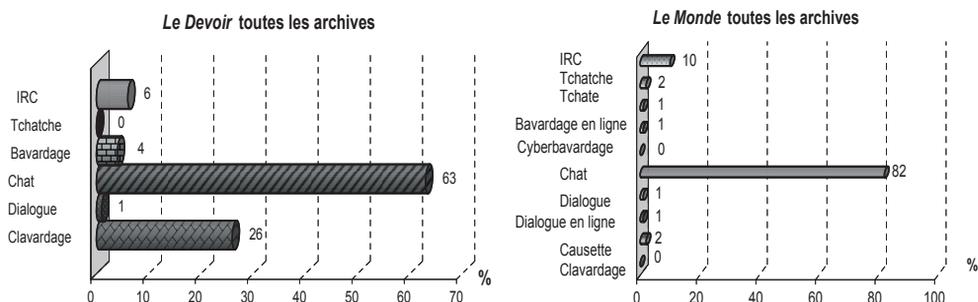


figure 4

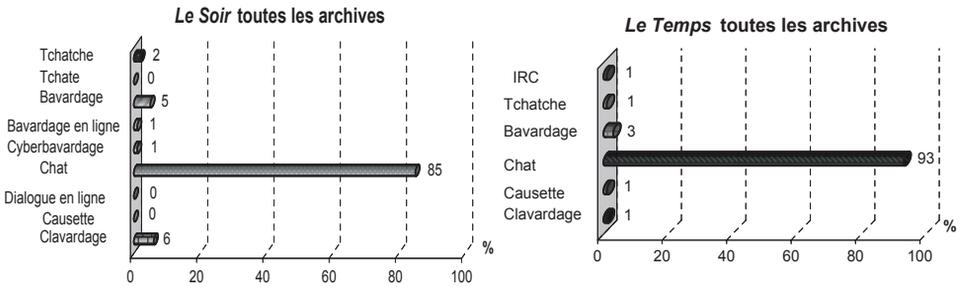


figure 4 (suite)

Période : 12 derniers mois (4 juillet 2005 – 3 juillet 2006)				
	<i>Le Devoir (Q)</i>	<i>Le Monde (F)</i>	<i>Le Soir (B)</i>	<i>Le Temps (CH)</i>
clavardage	17	0	0	0
causette	0	0	0	0
dialogue en ligne	0	0	0	0
dialogue ²⁴	0	2	0	0
chat	11	23	42	18
bavardage-clavier	0	0	0	0
cyberbavardage	0	0	0	0
bavardage en ligne	0	0	0	0
bavardage	0	0	0	0
tchate	0	0	0	0
tchatche	0	0	0	0
IRC	0	1	0	1

Voici donc quelques conclusions partielles :

- « clavardage » est bien implanté au Québec (sa présence par rapport aux concurrents augmente avec le temps), alors qu'il est presque absent des autres régions de la francophonie ;

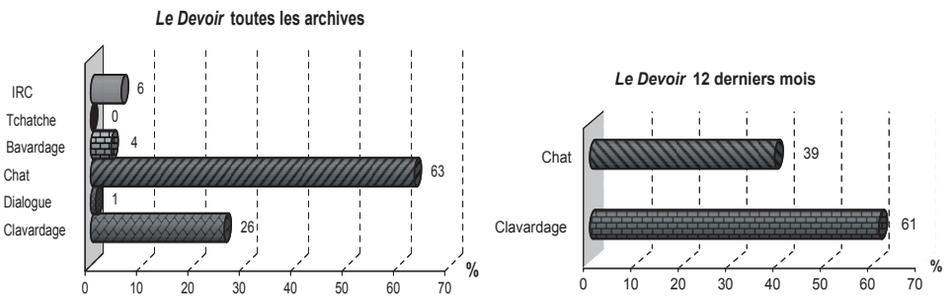


figure 5

- « causette », avec son faible nombre d’attestations (pour la plupart dans des articles consacrés à sa parution dans le JO) semble avoir complètement disparu depuis au moins un an de la presse. L’incapacité de ce terme à s’implanter est reconnu par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : «Après le flop de «causette» en 1997, équivalent de «chat» en anglais, nous sommes aujourd’hui confiants pour l’usage de «courriel», car la signification de «mail» reste inappropriée et vague » (Lapaire, 2003) ;

- la presse belge utilise la palette la plus large de termes concurrents. Toutefois, ils disparaissent presque tous au fil du temps dans tous les titres de presse : dans les 12 derniers mois ne sont attestés que « chat », « clavardage » (uniquement au Québec), « dialogue » (uniquement en France) et « IRC » ;

- « dialogue » et « dialogue en ligne » sont presque absents du corpus, mais leur nouveauté explique peut-être ce phénomène.

Les spécialistes des TICE : des sites dédiés

Notre enquête s’est poursuivie par le dépouillement des textes contenus dans deux sites Internet s’adressant aux spécialistes des TICE : l’Observatoire sur les Systèmes d’Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal²⁵ et *Clic*, le Bulletin collégial des technologies de l’information et des communications du Québec²⁶.

« blogue »		
	<i>Clic</i> (Q)	<i>Osiris</i> (Sénégal)
blogue	4	5
blog	1	13
bloc-notes	1	non relevé
weblog	1	1
carnet web	1	non relevé
cybercarnet	1	0
journal web	0	non relevé
webjournal	1	0
joueb	1	0
jourel	1	0
bloc	0	non relevé

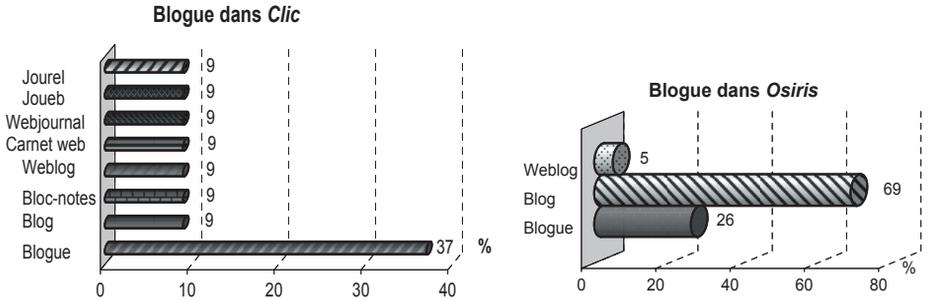


figure 6

« clavardage »		
	<i>Clic</i> (Q)	<i>Osiris</i> (Sénégal)
clavardage	10	1
causette	0	0
dialogue en ligne	0	non relevé
dialogue	1	non relevé
chat	22	26
bavardage-clavier	0	0
cyberbavardage	0	0
bavardage en ligne	0	0
bavardage	10	0
tchate	0	2
tchatche	0	1
IRC	non relevé	1

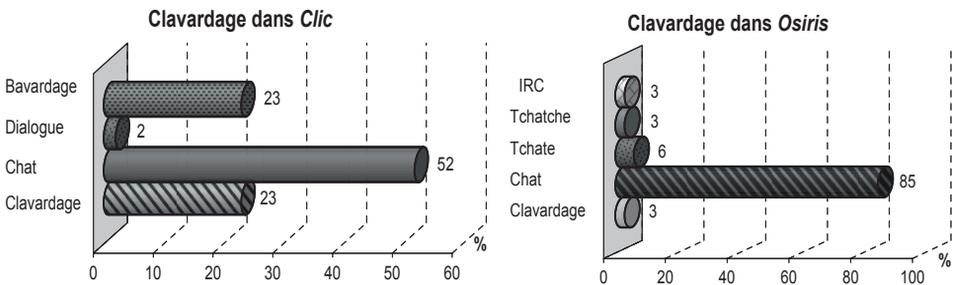


figure 7

Dans le cas de « blogue », encore une fois, au Québec, c'est le terme recommandé qui domine, même si on est frappé par la variété des concurrents présents : plus le texte est spécialisé, plus la palette de termes est grande. Est-ce une contradiction ou bien s'agit-il simplement d'un besoin de variation stylistique pour éviter les répétitions ? « Clavardage » s'avère au contraire loin derrière « chat » et à égalité avec « bavardage », différence de taille avec la presse générale.

Sur le site sénégalais, on remarque pour « blogue » une tendance à la dominance d'un emploi proche de l'hexagone, avec toutefois une présence non négligeable du concurrent québécois ; pour « clavardage », rien à faire : c'est « chat » qui l'emporte.

Du côté des mordus de l'ordinateur

Du côté des informaticiens, nous avons effectué notre recherche dans deux magazines spécialisés, l'un québécois, l'autre français : *Direction informatique* et *Micro Hebdo*. Nous signalons dans les tableaux le nombre d'articles contenant le terme.

« blogue »		
	<i>Direction Informatique (Q)</i>	<i>Micro Hebdo (F)</i>
Blogue	21	1
Blog	6	196
bloc-notes	0	0
Bloc	0	0
Weblog	1	4
carnet web	2	0
Cybercarnet	0	0
journal web	0	0
Webjournal	0	0
Joueb	0	0
Jourel	0	0

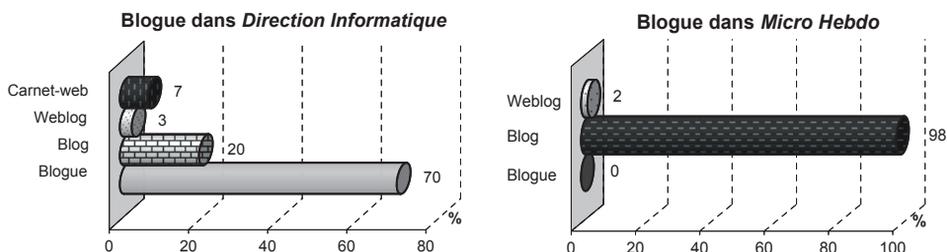


figure 8

« clavardage »		
	<i>Direction Informatique (Q)</i>	<i>Micro Hebdo (F)</i>
Clavardage	22	0
Causette	0	0
dialogue en ligne	0	0
Dialogue	0	0
Chat	7	13
bavardage-clavier	0	0
cyberbavardage	1	0
bavardage en ligne	0	0
Bavardage	0	0
Tchate	0	85
Tchatche	0	0
IRC	2	7

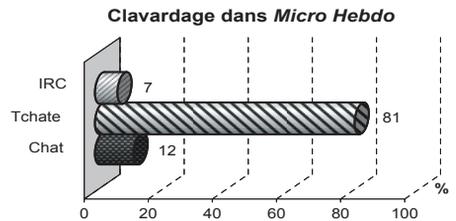
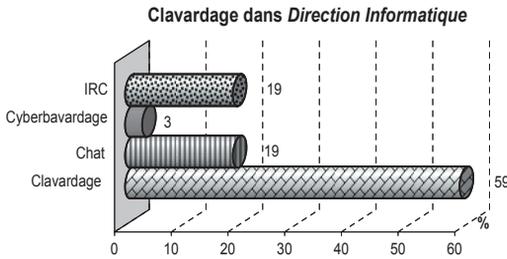


figure 9

Alors que pour « blogue » les résultats recourent ceux de la presse générale, pour « clavardage » on relève en France l'emploi persistant de « tchate », terme qui ne correspond pas à celui qui est le plus souvent employé dans la presse générale (« chat »).

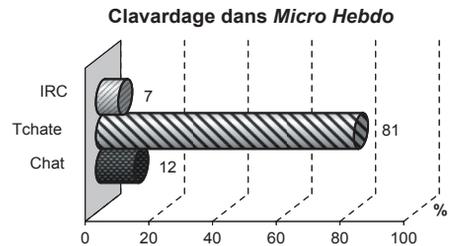
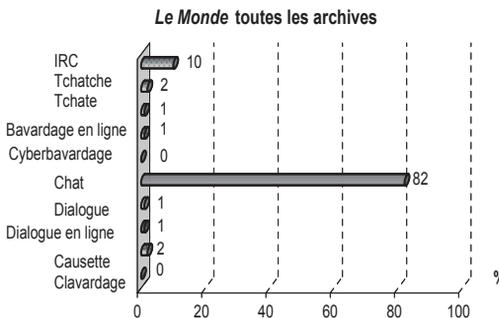


figure 10

Au Québec, au contraire, la presse générale et la presse spécialisée s'orientent à peu près sur les mêmes choix.

En guise de conclusion

Est-il possible de dégager des « critères d'implantabilité » d'un terme, à savoir les caractéristiques qui seraient susceptibles d'en favoriser l'implantation ?

Ainsi que l'a bien exprimé un journaliste du *Soir*, il faudrait tenir compte de règles profondes de composition de la langue française²⁷ :

[...] au global, ce qui transparait le plus de ce dictionnaire [le GDT], c'est l'inventivité et la réflexion des Québécois sur la langue. Là où, en France, on se contente le plus souvent d'une francisation d'un mot anglais (mél pour mail par exemple²⁸), au Québec, ce sont des règles de composition plus complexes qui prévalent. Dernière en date : « clavardage » pour « chat ». C'est-à-dire un bavardage qui s'effectue au moyen du clavier. Tout est dit. (Verlinden, 2000)

Mais nous croyons que d'autres critères jouent également :

- la rapidité de création (qui explique le succès de certains néologismes québécois issus d'une activité néologique proactive) ;
- sa monosémie (ce qui explique l'échec de certaines propositions de la CMTI) ;

- sa convivialité et sa brièveté (facilité d'emploi) ainsi que sa capacité à produire des dérivés ;

- sa proximité par rapport au terme anglais correspondant.

La question reste de savoir s'il est possible d'envisager une homogénéisation de la terminologie dans la francophonie. En effet si, ainsi que l'affirme De Villers (2005), 68% des québécismes identifiés dans la presse générale sont des québécismes de création, l'importance des néologismes jouerait un rôle primordial dans la particularisation du français québécois. Le Québec serait-il victime de son succès terminologique qui l'éloignerait de plus en plus du français hexagonal ? Le cas de « courriel », récupéré par la CMTI après-coup²⁹, constitue un exemple intéressant. Restera-t-il isolé ? « Blogue » et « clavardage » auront-ils le même succès dans l'espace francophone ? Qui bloguera verra....

Bibliographie

Barrette, A., Leblanc, B., à paraître. « *La Distance entre les terminologies de référence et l'usage réel : quelques exemples à valeur d'indices* ». Colloque « Le Français dans l'informatique : usages et interventions », 74^e Congrès de l'ACFAS. Montréal, Mc Gill, 17 mai 2006.

Bilodeau, C., à paraître. « *Discours épiterminologique : indice du degré de réussite d'implantation des terminologies françaises* ». Colloque « Le Français dans l'informatique : usages et interventions », 74^e Congrès de l'ACFAS. Montréal, Mc Gill, 17 mai 2006.

Depecker, L., 2001. *L'Invention de la langue : le choix des mots nouveaux*. Paris : Armand Colin.

De Villers, E., 2005. *Le Vif désir de durer*. Montréal : Québec-Amérique.

Gouadec, D., 1994. « Implantation des termes officiels de l'informatique . Attestations, francisations, normalisation, assimilation ». *Terminologies nouvelles*, n°12, p. 141-147.

Lapaire, M., « Banni par l'Académie française, « e-mail » sera-t-il supplanté un jour par « courriel » ». *Le Temps, Sciences & multimédia*, lundi 14 juillet 2003, interview à Bénédicte Madinier.

Le Guilly-Wallis, A., 1991. « Etude de cas : l'impact des arrêtés terminologiques sur l'informaticien français ». *Terminologie et traduction*, n°1, p. 117-142.

Pelletier, J., Dobrescu, M., Auger, P., à paraître. « La Terminologie des TIC dans la presse francophone : Voies de diffusion au quotidien des termes à la mode ». Colloque « Le Français dans l'informatique : usages et interventions », 74^e Congrès de l'ACFAS. Montréal, Mc Gill, 17 mai 2006.

Quirion, J., 2003. *La Mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole. Etude terminométrique du domaine des transports au Québec*. Québec : Office Québécois de la langue française.

Rousseau, L.-J., 1995. « Terminologie et aménagement linguistique », site Realiter.

Rousseau, L.-J., 2005. « Terminologie et aménagement des langues ». *Langages*, n°157, p. 93-102.

Verlinden, M., 2000. « Pour défendre le français en ligne la croisade est lancée contre l'anglais technologique. Les Québécois se distinguent par une grande innovation linguistique ». *Le Soir*, vendredi 20 octobre 2000.

Vittoz Canuto, M.-B., 2001. « Le Lexique des technologies de l'information et de la communication et son intégration en français et en italien ». *Cahiers de lexicologie*, n°78, p. 177-197.

Sitographie

Délégation Générale à la Langue Française : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/>

Grand Dictionnaire Terminologique : <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html>

Europresse (accessible sur abonnement) : <http://www.europresse.com>

Osiris : <http://www.osiris.sn/sommaire.html>

Bulletin *Clic* : <http://clic.ntic.org/>

Realiter : <http://www.realiter.net/jorb/rousseau.htm>

Notes

¹ Je souhaite remercier de tout coeur ceux sans qui la rédaction de cet article n'aurait pas été possible: le Gouvernement du Canada et les services académiques de l'Ambassade du Canada à Rome, M. Benoît Leblanc et Mlle Catherine Bilodeau de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Pierre Auger, Mlles Julie Pelletier et Mihaela Dobrescu de l'Université Laval, M. Marcel Bergeron des services terminologiques de l'Office Québécois de la Langue Française, Mmes Monique Cormier et Marie-Claude L'Homme de l'Université de Montréal, M. Jean Quirion de l'Université du Québec en Outaouais, M. Oumar Kane de l'Université du Québec à Montréal, Mme Claude Rigault de la Télé Université du Québec.

² Il s'agit d'un domaine de recherche très fécond et que nous avons l'intention d'explorer. La portée de la variation notionnelle dans les TICE et la FOAD entre les Européens et les Nord-américains est ressortie notamment d'une conversation avec les chercheurs de l'équipe du Licef de la Télé Université du Québec.

³ <http://clic.ntic.org/>, n°61, avril 2006.

⁴ L'auteur y définit les indices d'implantation par rapport à la communication institutionnalisée uniquement.

⁵ Pour une analyse de l'oral, voir Barrette et Leblanc 2006, où les auteurs remarquent au Québec une divergence entre les terminologies de référence dans le domaine informatique et l'usage réel des spécialistes. Voir aussi Bilodeau 2006 qui analyse le discours épiterminologique à l'oral des spécialistes informatiques.

⁶ <http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/>

⁷ <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html>

⁸ Nous allons dorénavant nous en tenir à cette dénomination pour désigner tout emploi des technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques, aussi bien dans le domaine de la FOAD que comme soutien au présentiel, dans un cadre scolaire et universitaire.

⁹ Composition du corpus : *Le Monde* à partir du 1^{er} janvier 1987, *Le Soir* 1^{er} avril 2000, *Le Temps* 27 mars 1998, *Le Devoir* 14 juillet 1992. Site : <http://www.europresse.com>. Recherche effectuée le 3 juillet 2006.

¹⁰ <http://www.osiris.sn/sommaire.html>

¹¹ <http://clic.ntic.org/>

¹² *Direction Informatique* à partir du 1^{er} décembre 2003, *Micro Hebdo* du 24 février 2005.

¹³ Il est intéressant de souligner ici la différence entre recommandation et normalisation, la première étant souhaitée par l'organisme d'aménagement, la seconde imposée dans la communication institutionnalisée ; les deux notions sont incluses dans le concept d'« officialisation » (voir Quirion 2003 : 175). Aujourd'hui, la DGLF et l'OQLF ne produisent guère plus que des « recommandations ».

¹⁴ Il s'agit d'une création de M. Marcel Bergeron de l'OQLF, ainsi qu'il nous l'a appris lui-même. Les informations sur « clavardage », néologisme créé par Mme Yolande Perron de l'OQLF, ont été transmises par la même correspondance privée.

¹⁵ Commission Ministérielle de Terminologie Informatique.

¹⁶ Nous n'avons retenu ici que les trois concurrents principaux, à savoir les deux termes officiels et l'anglicisme, ainsi que leurs éventuelles formes abrégées.

¹⁷ Ce terme apparaît dans la citation des propos d'Alain Juppé.

¹⁸ A cause de la polysémie du terme, il aurait été extrêmement long de retrouver les occurrences appropriées car, outre les trois sens informatiques, ce mot dénomme aussi un « calepin » et une « courte rubrique dans un journal, un magazine, à la radio ou à la télé ». Dans cette dernière acception, il apparaît souvent comme titre générique d'une rubrique de quotidien, ce qui fait augmenter de façon vertigineuse le nombre d'occurrences. Nous avons donc restreint notre recherche à un sujet précis, déjà indexé dans la base de données comme « nouvelles technologies et multimédia ». La même procédure a été suivie pour la forme abrégée « bloc ».

¹⁹ La recherche a été effectuée pour cette période sur les occurrences de « bloc » en coprésence avec « Internet » dans un même article.

²⁰ Pour la recherche dans toutes les archives uniquement, nous avons lancé « cassettes » ET « Internet ».

²¹ A cause du grand nombre d'occurrences, nous avons restreint la recherche au sujet « nouvelles technologies et multimédia ».

²² Voir note précédente.

²³ Encore davantage que pour « bloc-notes », le problème de l'ambiguïté se pose ici dans toute son ampleur. Nous avons lancé notre recherche avec « chat » ET « Internet ». Toutefois, cette solution ne se démontre pas entièrement satisfaisante car sont retenus, entre autres, les articles faisant état de sites Internet consacrés aux animaux domestiques qui mentionnent le chat.

²⁴ La recherche a été effectuée sur les occurrences de « dialogue » en coprésence avec « Internet » dans un même article.

²⁵ Il est impossible d'effectuer sur ce site des recherches de termes complexes. Nous avons donc dû renoncer à identifier « carnet web », « journal web », « dialogue en ligne ». De plus, pour « bloc », « bloc-notes » et « dialogue » s'affichaient un nombre très élevé de résultats qu'il nous a été impossible de désambigüiser. Recherche effectuée le 18/7/2006.

²⁶ Nous n'avons pu mener la recherche sur « IRC » l'option « mot entier » n'étant pas prévue par le moteur de recherche du site. Recherche effectuée le 18/7/2006.

²⁷ Pour une approche des aspects lexicographiques des termes des TIC en français et en italien, voir Vittoz, 2001.

²⁸ Les terminologues savent qu'en réalité « mél » n'est pas simplement un anglicisme francisé, mais il est probablement perçu comme tel par les profanes.

²⁹ Le 20 juin 2003, le JO préconise l'emploi de « courriel » à la place de « courrier électronique ».